



Situation et évolution du parc de bâtiments volailles de chair en 2000

Sylvain GALLOT

Institut Technique de l'Aviculture (ITAVI), 28 rue du Rocher, 75 008 PARIS

Avec la collaboration des Observatoires Avicoles Régionaux

RESUME

En 2001, l'ITAVI a mené pour la seconde année consécutive une enquête sur la situation et l'évolution du parc de bâtiments de production de volailles de chair (hors reproducteurs et palmipèdes prêt à gaver). En valorisant les résultats des deux années, cette enquête, conduite auprès des organisations de production, a permis de connaître avec une bonne précision l'importance du parc français de bâtiments. Le parc s'élevait au 01 janvier 2000 à 17,2 millions de m², dont 12,2 millions de m² de bâtiments "standards et certifiés", 4,1 millions de bâtiments "label et biologiques" et 820 000 m² de bâtiments "canards à rôtir". Deux régions (Bretagne et Pays de la Loire) cumulaient près des deux tiers des superficies (64,1 %).

Le second objectif de cette enquête est de connaître annuellement l'évolution du parc de bâtiments. En 2000, le taux de construction a été en recul (3,1 % contre 3,6 % en 1999) au niveau national et dans la plupart des régions. Le taux de disparition a été en légère hausse (3,3 % contre 3,0 % en 1999). En terme de solde net d'évolution, le parc français est resté proche de la stabilité (-0,2 %, en baisse de 40 000 m²). Cette stabilité cache des disparités importantes selon le type de bâtiments (disparitions des bâtiments "standards et certifiés" estimées à 295 000 m², poursuite du développement des bâtiments "label et biologiques") et selon les régions (baisse du parc de plus de 175 000 m² en Bretagne, hausse de près de 37 000 m² en Aquitaine).

SUMMARY

In 2001, ITAVI has led for the second consecutive year a study of the situation and the evolution of the surfaces of buildings for the french poultry production (with the exception of breeding stocks of poultry, and ducks and geese for production of foie gras). Using results of the two last years, this study, made with the participation of many french organisations of production, has managed to estimate with a good precision the importance of the French buildings surfaces. The surfaces increased in 01 January 2000 to 17,2 millions of m², whose 12,2 millions of m² of buildings for "standard and extensive indoor" productions, 4,1 millions of buildings for "label rouge and organic" productions and 820 000 m² of buildings for duck production. Two regions (Brittany and Pays de la Loire) cumulated at this date nearly the two-thirds of the surfaces (64,1 %).

The second objective of this study is to know annually the evolution of the surfaces of buildings. In 2000, the rate of construction has been in recession (3,1 % against 3,6 % in 1999) at the national level and in most of french regions. The rate of disappearance has been in light raise (3,3 % against 3,0 % in 1999). About the evolution balance of surfaces, the French surfaces have remained close to the stability (-0,2 %, in decline of 40 000 m²). This stability hides important disparities according to the type of buildings (disappearances of buildings "standard and extensive indoor" estimated at 295 000 m², pursuit of the development of buildings "label rouge and organic") and according to regions (surfaces decline of more of 175 000 m² in Brittany, and rise of near 37 000 m² in Aquitaine).

Introduction

La situation et la dynamique du parc de bâtiments constituent des bons indicateurs pour apprécier l'évolution d'un secteur de production hors sol comme la volaille. Compte tenu de la durée de vie des bâtiments, ces indicateurs expriment des tendances de fond. Ils renseignent à la fois sur le potentiel de production et sur l'état de l'outil de production. Leur suivi constitue donc un enjeu important pour les professionnels de la filière comme pour les pouvoirs publics.

Cet article expose les résultats obtenus au cours d'une enquête réalisée par l'Institut Technique de l'Aviculture courant 2001 et qui porte sur la situation et l'évolution du parc de bâtiments en 2000.

1. Contexte de l'enquête

Jusqu'en 1997, le suivi du parc était assuré grâce à l'exploitation des informations relatives aux demandes de permis de construire (FABRE, 1999) centralisées par le Ministère de l'Équipement. Ces données présentaient l'avantage d'une certaine exhaustivité, mais ne portaient que sur les projets de construction. Les estimations sur l'importance et la dynamique du parc, qui nécessitent aussi des éléments sur les disparitions de bâtiments, reposaient donc sur des hypothèses de taux de disparition (en général autour de 3 % en estimant à 30 ans la durée de vie moyenne d'un bâtiment). Depuis 1998 les données centralisées par le Ministère de l'Équipement ne distinguent plus les bâtiments avicoles des autres bâtiments d'élevage hors sol, rendant le suivi régulier du parc impossible par cette méthode.

Dans ce contexte, et en réponse à une demande professionnelle, l'ITAVI a lancé en 2000 une première enquête sur la situation et l'évolution du parc en 1999 auprès des opérateurs de la filière. Cette enquête, qui a vocation à devenir pérenne, a été renouvelée en 2001, et ce sont les résultats obtenus lors de cette seconde édition qui font l'objet du présent article. Les résultats de l'année 2000 présentent en

outre l'intérêt de pouvoir être confrontés aux résultats du recensement général agricole (RGA) du Service Central des Enquêtes et Études Statistiques (SCEES) du Ministère de l'Agriculture réalisé au cours de la même année.

2. Déroulement de l'enquête et méthodes d'estimation de la situation du parc et de son évolution

2.1. Principe, déroulement et contenu de l'enquête

Le principe de l'enquête menée par l'ITAVI consiste à recueillir des informations sur les superficies de bâtiments auprès des opérateurs de la filière qui assurent la gestion de planning de production de volailles. Elle se distingue donc des enquêtes de type recensement comme peut en réaliser le SCEES (RGA ou enquête spécialisée avicole), qui sont conduites auprès de tous les éleveurs de France. Une enquête "opérateur" permet de collecter des informations déjà connues et agrégées par les opérateurs et autorise une répétition plus fréquente de la collecte des données. La possibilité de renouveler l'enquête annuellement au niveau national apporte un avantage indéniable en terme de suivi de la dynamique qui compense largement la perte relative de précision par rapport à une enquête éleveur exhaustive. En contrepartie, les informations collectées sont nécessairement très globales, et ne permettent pas d'entrer dans des approches techniques plus fines comme le réalisent certaines Chambres d'Agriculture (enquête Avicole des Chambres d'Agriculture du Grand-Ouest). Ces différents types d'enquêtes trouvent donc une bonne complémentarité et couvrent chacune des objectifs différents.

L'enquête porte sur le parc français de bâtiments de volailles de chair à l'exclusion des élevages de reproducteurs, des élevages de palmipèdes gras (dont les élevages de palmipèdes prêt à gaver) et des élevages de gibier.

La collecte des informations a été menée sous la forme d'un ques-

tionnaire adressé à chaque opérateur. L'envoi postal a été relayé et appuyé par les observatoires avicoles régionaux de l'ITAVI et par certains correspondants régionaux de l'ITAVI dans les associations avicoles ou les organisations professionnelles agricoles.

Les informations demandées au cours du premier semestre 2001 aux organisations de production portaient sur :

- la superficie du parc de bâtiments au 1^{er} janvier 2000
- les nouvelles constructions réalisées au cours de l'année 2000
- les disparitions définitives de bâtiments au cours de l'année 2000.

Pour ces trois variables, les données devaient être ventilées :

- par type de bâtiments, en distinguant 3 modalités qui reposent sur des caractéristiques fonctionnelles des bâtiments : bâtiments « standards et certifiés », « label et biologiques » ou « canards à rôtir ».
- par département

2.2. Méthode d'estimation de la superficie du parc

La superficie globale du parc a été estimée à partir :

- des données concernant le parc 2000 pour les organisations ayant répondu cette année
- des données portant sur le parc 1999 pour les organisations ayant répondu la première année mais pas en 2000

Les données disponibles au 1^{er} janvier 1999 ont été extrapolées en appliquant les taux de construction et de disparition (région par région et type de bâtiment par type de bâtiment) calculés en 1999 afin de tenir compte des évolutions intervenues en cours d'année 1999 et d'obtenir une estimation de la superficie en activité au 1^{er} janvier 2000.

2.3. Méthode d'estimation des taux de construction et de disparition

Les taux de construction (disparition) ont été calculés à partir de sous-échantillons composés des organisations ayant répondu explicitement et sans aucune ambiguïté (superficies positives ou nulles mais alors mentionnées comme telle par un zéro ou tout autre signe non équivoque) à la question sur les

Tableau 1 : *Taille et représentativité des différents sous-échantillons 2000*

	Parc en activité recensé		Sous-échantillon "constructions"		Sous-échantillon "disparitions"	
	1999	2000	1999	2000	1999	2000
Superficie (en millions de m ²)	15,0	15,9	13,6	11,8	9,6	13,1
Taux de réponse (en %)	100 %	100 %	91 %	74 %	64 %	82 %

superficies construites (disparues) pour au moins un type de bâtiment ou un département. Nous avons écarté systématiquement des sous-échantillons les organisations pour lesquelles l'absence de réponse à la question sur les superficies construites (disparues) ne permettait pas de distinguer entre une absence de construction (disparition) ou une imprécision des informations transmises.

Ce filtrage permet de déterminer deux sous-échantillons (construction et disparition), ne se composant pas nécessairement des mêmes organisations. Le taux de construction (disparition) a été calculé en effectuant le rapport entre les superficies construites (disparues) et les superficies totales en activité des organisations du sous-échantillon.

Pour l'interprétation des taux régionaux, seuls les calculs effectués sur des sous-échantillons ayant une représentativité de plus de 50 % (par rapport au parc régional) ont été retenus.

■ 2.4. Comparaison avec les résultats du RGA 2000

Le recensement général agricole réalisé en 2000 par le SCEES a permis de collecter des informations sur le parc français de bâtiments. L'année 2000 présente donc l'intérêt de permettre la comparaison des résultats de l'enquête ITAVI menée auprès des organisations de production et des résultats du RGA réalisé auprès des éleveurs.

Les résultats du RGA ne distinguent pas les bâtiments de production de volailles de chair en différents types. Par contre, les superficies de bâtiments sont disponibles par classes de taille. Pour les comparaisons présentées au cours de l'article, les superficies retenues concernent les exploitations disposant de plus de 200 m² de bâtiments avicoles utilisables. La fixation d'un seuil a pour objectif de rendre les chiffres plus

Tableau 2 : *Superficies en fonction du type de bâtiment*

Type de production	Parc 2000	
« Standards et certifiés »	11 379 600	71,4 %
« Label et biologiques »	3 836 800	24,1 %
« Canards à rôtir »	715 800	4,5 %

comparables entre les deux enquêtes, en écartant les superficies consacrées à des productions familiales ou artisanales. Ce seuil, un peu bas pour les bâtiments "standards et certifiés", constitue un compromis permettant de prendre en compte une majorité de bâtiments label engagés dans des circuits de production organisée.

3. Résultats de l'enquête sur le parc en 2000

■ 3.1. Caractéristiques de l'échantillon 2000

Soixante dix sept organisations ont participé à l'enquête sur le parc 2000. Elles représentent un total de 15,9 millions de m² en activité au 1^{er} janvier 2000. Les organisations

ayant répondu à la question sur les constructions réalisées en 2000 totalisent 11,8 millions de m² et ont indiqué une superficie totale de construction s'élevant à 365 400 m².

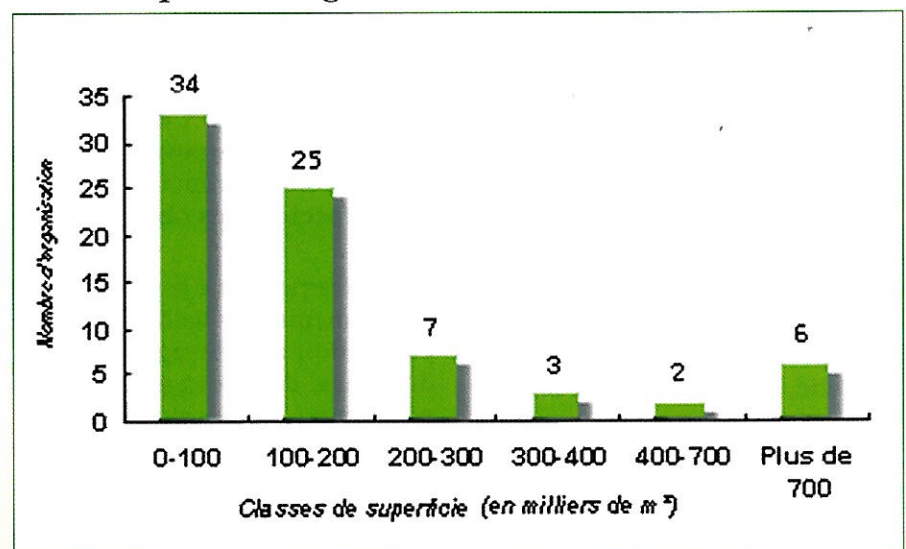
Les organisations ayant répondu à la question sur les disparitions totalisent 13,1 millions de m² et ont mentionné une superficie totale de disparition s'élevant à 432 300 m² en 2000 (tableau 1).

Les superficies affectées aux productions « standards et certifiées » représentent 71,4 % de l'échantillon et les surfaces consacrées aux productions « label et biologiques » s'élèvent à un peu moins d'un quart du parc (tableau 2).

La répartition régionale des superficies du parc est globalement conforme à la répartition connue de la production. Les grands bassins de production (Bretagne, Pays de la Loire) ont été bien échantillonnés, les bassins secondaires (Rhône-Alpes, Aquitaine et Centre) également. Par contre, certaines régions de production comme le Nord, la Picardie, l'Alsace, la Lorraine, et dans une moindre mesure Midi-Pyrénées, sont proportionnellement moins bien couvertes, notamment en raison de l'absence dans l'échantillon de quelques organisations qui n'ont pas pu répondre dans les délais ou d'une moins bonne prospection sur ces régions.

Les organisations qui ont participé à l'enquête sont de taille très variable. Une majorité d'entre elles géraient au 1^{er} janvier 2000 un parc

Figure 1 : *Répartition du nombre d'organisations en fonction de la taille de parc des organisations*

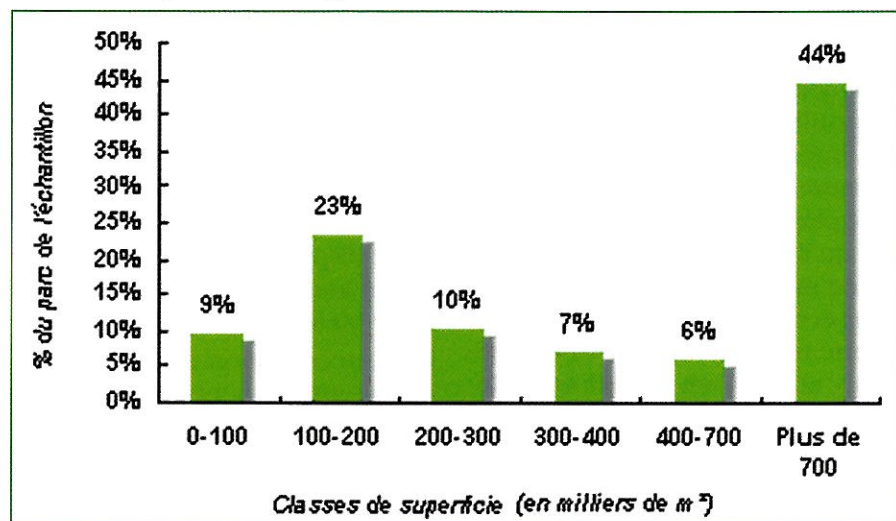


de bâtiments d'élevage d'une superficie totale de moins de 200 000 m² (figure 1). Leur nombre décroît rapidement quand la taille du parc de

l'organisation augmente. Onze organisations disposaient d'un parc de plus de 300 000 m² et six seulement exploitaient un parc de plus de

700 000 m². Cependant, en terme de superficie, ces onze organisations exploitaient près de 57 % du parc de bâtiments de l'échantillon (figure 2). La très grande majorité des plus grosses organisations (plus de 200 000 m²) ayant répondu au questionnaire, la représentativité de l'enquête est encore meilleure sur ces classes de taille.

Figure 2 : Répartition du pourcentage de parc total en fonction de la taille du parc des organisations



3.2. Estimation du parc en 2000

Les données 1999 extrapolées (pour les organisations n'ayant pas répondu pour 2000) ont permis de prendre en compte 1 248 500 m² supplémentaires qui se sont ajoutés à l'échantillon 2000 pour obtenir une estimation totale du parc français de bâtiments au 1^{er} janvier 2000 de 17 180 700 m².

Sans surprise, les bâtiments "standards et certifiés" dominent le parc français, représentant plus de 7 m² sur 10. Le parc "label et biologiques" constitue environ un quart du parc, tandis que les bâtiments "canards à rôti" constituent moins de 1 m² sur 20 (tableau 3).

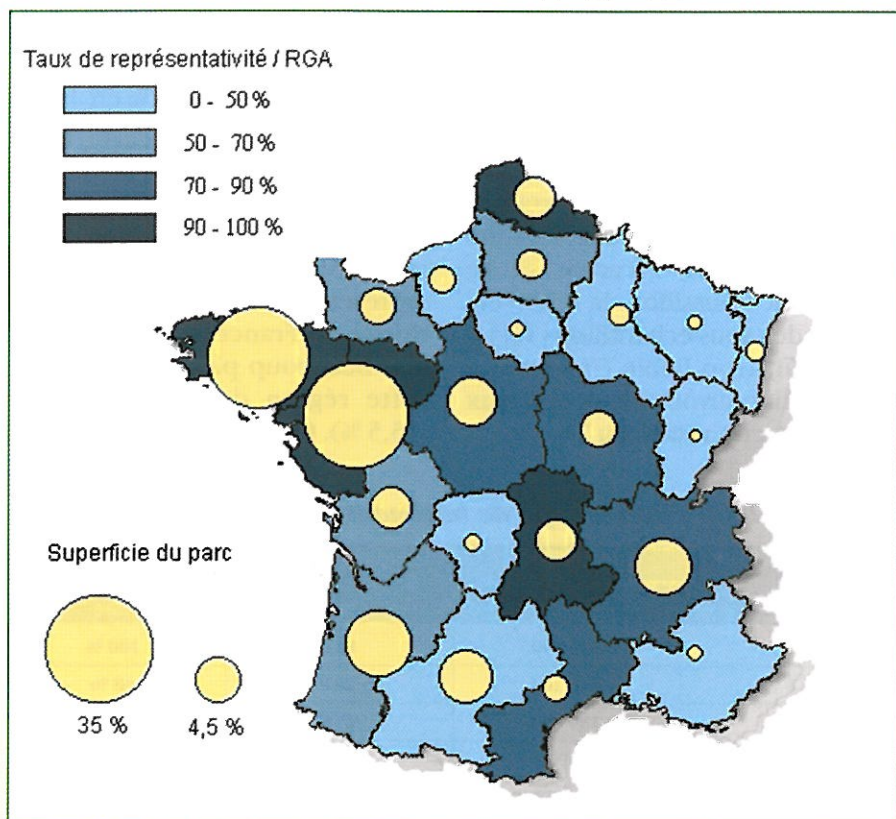
Au niveau de la répartition régionale du parc (tableau 7 et carte 1), la Bretagne, avec plus de 6 millions de m² (35,5 % du parc total), et les Pays de la Loire, avec près de 5 millions de m² (28,6 % du parc total) confirment leur situation de bassins majeurs de production en détenant près des deux tiers du parc français (64,1 %). Puis quatre régions constituent des bassins secondaires de premier ordre : Rhône-Alpes, Aquitaine, Centre et Nord-Pas-de-Calais. Ces six premières régions cumulent 84,5 % du parc français.

La répartition régionale des différents types de bâtiment offre un regard plus précis sur le profil des régions de production. En productions "standards et certifiées", les régions se répartissent en 3 catégories (carte 2). La Bretagne constitue une région à part, cumulant une superficie de parc importante et un taux de spécialisation élevé du parc en bâtiments "standards et certifiés". Ensuite, il existe des bassins de production plus secondaires mais avec un taux de spécialisation moyen en bâtiments "standards et certifiés". Ils forment un arc passant par le grand ouest (hors Bretagne),

Tableau 3 : Estimation du parc de bâtiments au 1^{er} janvier 2000 en fonction du type de bâtiments

Type de production	Parc total estimé en 2000	Part du parc (en %)
« Standards et certifiés »	12 211 800 m ²	71,1 %
« Label et biologiques »	4 151 000 m ²	24,2 %
« Canards à rôti »	817 900 m ²	4,7 %
TOTAL	17 180 700 m ²	100,0 %

Carte 1 : Superficies du parc estimé en 2000 par région et représentativité des estimations vis-à-vis du RGA 2000



le Centre, la Bourgogne, Rhône-Alpes et le Languedoc-Roussillon. Enfin, un troisième groupe de région, essentiellement dans le sud-ouest, se caractérisent par un faible parc "standards et certifiés", et une très faible spécialisation du parc sur ces productions.

En productions "label et biologiques" (carte 3), les Pays de la Loire et l'Aquitaine dominent largement le parc français. Toutefois les deux régions présentent des profils différents, avec une part des superficies "label et biologiques" par rapport au parc régional (degré de spécialisation du parc en "label et biologiques") beaucoup plus élevée en Aquitaine qu'en Pays de la Loire. Par ailleurs, la Bretagne, qui n'est pas connue pour être une région fortement engagée dans les productions "label et biologiques" affiche toutefois un parc "label et biologiques" pratiquement équivalent en valeur absolue au parc des régions Rhône-Alpes ou Midi-Pyrénées.

En canard à rôtir (carte 4), le parc se concentre sur deux pôles régionaux très délimités, Grand Ouest et Centre Est, d'importance inégale et très dominés par les Pays de la Loire. La part de bâtiments "canards à rôtir" dans le parc est par contre la plus élevée en Bourgogne.

■ 3.3. Les constructions en 2000

Le taux de construction a été estimé à 3,1 % en 2000 soit environ 532 000 m² construits. (tableau 4). Ce chiffre traduit un ralentissement des constructions puisque le taux de construction était évalué en 1999 à 3,6 %.

Le ralentissement des constructions a surtout affecté les bâtiments « standards et certifiés » (2,2 % contre 2,9 % en 1999), mais également les bâtiments « label et biologiques »

(4,6 % contre 5,1 % en 1999). Par contre, le taux de construction de bâtiments d'élevage de canards à rôtir aurait sensiblement progressé (9,4 % contre 4,6 % en 1999). La fiabilité de ces taux est à la fois liée à la représentativité du sous-échantillon (tableau 4) destiné au calcul du taux par rapport à l'échantillon total de l'enquête et à l'importance du sous-échantillon. C'est pourquoi, le taux de construction des bâtiments "canards à rôtir" doit être considéré avec plus de réserve compte tenu du fait qu'il cumule les inconvénients d'une moindre représentativité du sous-échantillon "canard" (50 % contre 65 % en « standards et certifiés » et 80 % en « label et biologiques ») et d'un sous-échantillon de taille plus réduite. Enfin, l'échantillon "canards à rôtir" a été très influencé en 2000 par l'évolution importante d'une entreprise dont l'effet sur le taux a été d'autant plus sensible que l'échantillon est petit.

Sur le plan géographique (carte 5), les taux de construction restent élevés dans des régions comme l'Aquitaine (7,6 %), Midi-Pyrénées (9,9 %) et Nord-Pas-de-Calais (8,7 %), plus modérés dans le Centre (4,2 %) et en Rhône-Alpes (3,3 %), et faibles en Bretagne (2,1 %), dans les Pays de la Loire (1,9 %) et en Poitou-Charentes (1,3 %). Cette hiérarchie des taux est conforme aux résultats de l'année 1999, mais dans la plupart des régions, les taux de construction en 2000 sont inférieurs à ceux de 1999. Le ralentissement est donc général et affecte les régions dans leur ensemble. Pour certaines régions comme l'Auvergne, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie et le Languedoc-Roussillon, la représentativité des sous-échantillons régionaux était trop faible (inférieur à 50 %) pour pouvoir calculer un taux de construction (tableau 7).

Malgré des taux plus faibles, les régions de production les plus importantes continuent de construire le plus de bâtiments. Ainsi, en 2000 la Bretagne et les Pays de Loire ont construit autour de 220 000 m², cumulant 42 % des nouvelles superficies.

■ 3.4. Les disparitions en 2000

Le taux de disparition a été estimé à 3,3 % en 2000 soit environ 571 900 m² de bâtiments définitivement disparus. (tableau 5). Ce taux est en augmentation par rapport à 1999 où il avait été évalué à 3,0 %.

Cette accélération des disparitions est essentiellement provoquée par l'augmentation du taux de disparition des bâtiments « standards et certifiés » (3,8 % contre 3,2 % en 1999 soit 73 000 m² supplémentaires). Les disparitions de bâtiments "label et biologiques" sont en repli (1,7 % contre 2,5 % en 1999). Pour les bâtiments d'élevage de canards à rôtir, le taux de disparition aurait également progressé sensiblement (9,4 % contre 4,6 % en 1999), avec les mêmes remarques sur la moins bonne représentativité de l'échantillon "canard" susceptible de jouer sur la fiabilité. De plus, comme pour les constructions, l'évolution d'une entreprise en 2000 a largement contribué à l'importance de ce taux.). Enfin, les disparitions de bâtiments "label et biologiques" sont en repli (1,7 % contre 2,5 % en 1999).

Au niveau régional (carte 6), la Bretagne a été la région la plus touchée par les disparitions avec un taux de 5 % soit la disparition d'environ 305 000 m². Cette superficie représente 53 % du total des disparitions en France en 2000, c'est à dire beaucoup plus que la part de cette région dans le parc total (35,5 %). Quatre régions (Bretagne,

Tableau 4 : Taux de construction en 1999 et 2000 selon le type de bâtiment

Type de bâtiments	Taux de construction		Représentativité du sous-échantillon 2000	Estimations des constructions en m ² (1) 2000	Estimation du nombre de nouveaux bât. (2) 2000	Part du parc 2000
	1999	2000				
TOTAL	3,6 %	3,1 %	68,6 %	531 800	811	100 %
« Standards ou certifiés »	2,9 %	2,2 % (1)	66,0 %	265 100	241	68 %
« Label ou biologiques »	5,1 %	4,6 % (1)	80,2 %	189 800	474	28 %
« Canards à rôtir »	4,6 %	9,4 % (1)	49,8 %	76 900	96	3 %

(1) Calculé à partir des taux de constructions et en considérant le parc estimé pour chaque type de bâtiment

(2) Calculé en considérant une taille moyenne de bâtiment de 1 100 m² en standard, de 400 m² en label ou bio et de 800 m² en canard.

Tableau 5 : *Taux de disparition en 1999 et 2000 en fonction du type de bâtiment*

Type de bâtiments	Taux de construction		Représentativité du sous-échantillon 2000	Estimation des constructions en m ² (3)	Estimation du nombre de nouveaux bât. (4)	Part du parc 2000
	1999	2000				
TOTAL	3,0 %	3,3 %	76,2 %	571 900	647	100 %
« Standards ou certifiés »	3,2 %	3,8 % (4)	77,6 %	460 800	419	72 %
« Label ou biologiques »	2,5 %	1,7 % (4)	77,4 %	71 200	178	25 %
« Canards à rôtir »	2,3 %	4,9 % (4)	49,4 %	39 900	50	3 %

(3) Calculé à partir des taux de disparitions et en considérant le parc estimé pour chaque type de bâtiment.

(4) Calculé en considérant une taille moyenne de bâtiment de 1 100 m² en standard, de 400 m² en label ou bio et de 800 m² en canard.

Pays de la Loire, Aquitaine et Rhône-Alpes) regroupent 79 % des disparitions intervenues en 2000.

De même que pour les taux de construction, la représentativité des taux de disparition est variable d'une région à l'autre (tableau 5).

Les taux de certaines régions sont à considérer avec prudence, en particulier Auvergne, Nord-Pas-de-Calais, Basse-Normandie et Languedoc Roussillon. Pour certaines régions, la représentativité était trop faible pour calculer un taux.

du parc pris dans sa globalité, qu'on peut interpréter comme une quasi-stabilité (-0,2 %), masque le recul plus accentué du parc de bâtiments « standards et certifiés », qui a perdu plus de 195 000 m². Le parc de bâtiments « label et biologiques » et « canards à rôtir » ont continué de s'accroître sur un rythme régulier.

Au niveau régional, on peut identifier deux groupes de régions bien distincts. Le premier groupe rassemble des régions du Grand Ouest

(Bretagne, Pays de la Loire, et dans une moindre mesure Poitou-Charentes) et Rhône-Alpes, qui ont connu en 2000 un repli de leur parc global ou un développement très faible en comparaison des années passées. Le second groupe réunit des régions qui ont poursuivi en 2000 leur développement sur un rythme élevé : Aquitaine, Centre, Midi-Pyrénées.

Ces évolutions sont conformes au contexte de l'année 2000. La

■ 3.5. Dynamique du parc en 2000

A partir des résultats précédents, on peut estimer la dynamique du parc en 2000 grâce au solde des constructions et disparitions (tableau 6).

Le parc de bâtiments volailles de chair a diminué en 2000 d'environ 40 000 m². Cette très légère baisse

Tableau 6 : *Dynamique du parc de bâtiment en 2000*

en m ²	Constructions	Disparitions	Solde
Total	531 800 3,1 %	571 900 3,3 %	- 40 100 - 0,2 %
Standards et certifiés	265 100 2,2 %	460 800 3,8 %	- 195 700 - 1,6 %
Label	189 800 4,6 %	71 200 1,7 %	+ 118 600 + 2,8 %
Canard	76 900 9,4 %	39 900 4,9 %	+ 37 000 + 4,5 %

Tableau 7 : *Dynamiques de développement du parc de bâtiments dans les principales régions en 2000*

Superficies en m ²	Parc estimé en 2000	%	Constructions	Disparitions	Solde	Représentativité taux	
						construction	disparition
Bretagne	6 092 300	35,5 %	127 900 2,1 %	304 600 5,0 %	- 176 700 - 2,9 %	60,8 %	85,0 %
Pays de la Loire	4 916 200	28,6 %	93 400 1,9 %	73 700 1,5 %	19 700 0,4 %	82,1 %	81,5 %
Rhône-Alpes	1 046 200	6,1 %	34 500 3,3 %	36 600 3,5 %	- 2 100 - 0,2 %	77,7 %	+84,5 %
Aquitaine	898 700	5,2 %	68 300 7,6 %	31 500 3,5 %	+ 36 800 + 4,1 %	95,1 %	78,1 %
Centre	807 500	4,7 %	33 900 4,2 %	12 900 1,6 %	+ 21 000 + 2,6 %	80,7 %	82,6 %
Nord	751 800	4,4 %	65 400 8,7 % (5)	22 600 3,0 % (5)	+ 42 900 + 5,7 % (5)	35,2 %	37,7 %
Poitou-Charentes	521 900	3,0 %	6 800 1,3 %	14 100 2,7 %	- 7 300 - 1,4 %	91,6 %	90,7 %
Auvergne	505 500	2,9 %	5 100 1,0 % (5)	4 000 0,8 % (5)	+ 1 000 + 0,2 % (5)	24,0 %	25,2 %
Bourgogne	398 400	2,3 %	13 100 3,3 %	7 600 1,9 %	+ 5 600 + 1,4 %	69,7 %	48,0 %
Midi-Pyrénées	324 600	1,9 %	32 100 9,9 %	6 200 1,9 %	+ 26 000 + 8,0 %	79,4 %	81,3 %
Basse-Normandie	295 200	1,7 %	8 600 2,9 %	1 200 0,4 % (5)	+ 7 400 + 2,5 % (5)	55,4 %	28,1 %

(5) Taux peu représentatifs, à interpréter avec prudence
(en grisé : les résultats peu représentatifs)

conjoncture difficile de l'année 1999 en volailles standards et les difficultés croissantes sur les marchés export rendent cohérent le repli du parc standard. Il est probable qu'en 2000 il s'est produit un transfert des productions standards vers des productions certifiées en développement qui aura vraisemblablement ralenti l'érosion du parc "standards et certifiés" considéré dans son ensemble. Le plan d'aide à la cessation de l'activité avicole, qui s'est achevé en septembre 2000, a très certainement aussi accentué le mouvement de disparition de bâtiments. Le parc "label et biologiques" a conservé son taux de croissance. Le ralentissement des constructions est peut-être à mettre en relation avec l'évolution plus restrictive du cahier des charges de production de volailles biologiques en cours d'année 2000. Enfin, le parc de bâtiments de "canards à rôtir" présente des évolutions assez fortes en constructions comme en disparitions. Nous avons vu que ce type de bâtiments souffrait en 2000 d'une moindre représentativité du sous-échantillon de calcul. Par ailleurs il s'ajoute un problème d'effet taille d'échantillon, les chiffres canards ayant été démesurément influencés en 2000 par l'évolution importante de deux entreprises, l'une pesant sur les constructions et l'autre sur les disparitions. Toutes ces raisons incitent à la prudence sur l'exploitation des chiffres pour les bâtiments "canards à rôtir" en 2000.

4. Discussion sur la représentativité des résultats de l'enquête 2000

■ 4.1. Représentativité des résultats de l'enquête

Une des difficultés de ce type d'enquête consiste à disposer d'autres sources d'estimation permettant de conforter ou de critiquer les résultats obtenus. En effet, les rares estimations existantes sont anciennes (enquête avicole SCEES, 1994), avec un parc total de 15,4 millions de m² (mais recensés sur seulement 55 départements), ou plus récentes (rapport PERRIN, 1999), avec une estimation à 16 millions

de m², mais reposant sur des données anciennes. Le Recensement Général Agricole réalisé en 2000 constitue une excellente source d'information pour évaluer la représentativité de cette enquête.

Au plan national, le RGA estime que le parc de bâtiments en 2000 s'élevait à plus de 20,7 millions de m² (décompte des superficies pour les exploitations disposant de plus de 200 m² de bâtiments). L'écart de plus de 3,5 millions de m² avec l'estimation de l'enquête est important mais repose sur plusieurs raisons possibles.

Tout d'abord, certaines organisations manquent assurément à l'appel, en particulier dans les régions de l'est de la France moins bien couvertes. La couverture s'était améliorée entre la première et la seconde enquête, elle peut encore progresser. Toutefois, les organisations les plus importantes sont présentes dans notre échantillon. On peut estimer très approximativement que cette cause pourrait expliquer 400 à 500 000 m² de différence. Les prochaines éditions de l'enquête devraient permettre d'affiner cette estimation et de réduire cette source d'écart.

Ensuite, en raison de la méthodologie d'enquête adoptée, les superficies estimées par l'enquête ITAVI correspondent seulement à la production organisée passant par les organisations de production. Une partie de l'écart peut s'expliquer par le fait que le RGA recense également les superficies destinées à la production commercialisée en circuits courts. Cette fraction du parc est difficile à estimer.

D'autre part, le RGA inclut dans les superficies recensées les bâtiments consacrés à l'élevage des palmipèdes prêts à gaver. L'enquête ITAVI écarte cette production pour se concentrer sur la seule filière chair. Enfin, la notice des "instructions aux enquêteurs" remise aux agents en charge du RGA précise "d'inclure la place occupée par les couloirs et salles de préparation des aliments, à condition que ces locaux annexes ne représentent pas plus de 5 % de la surface totale". Sans que cette notion de locaux annexes soit très précise, elle laisse une marge éventuelle de 5 % par rapport

aux superficies consacrées strictement à la présence des animaux que les opérateurs utilisent plus spontanément pour exprimer la "taille" d'un bâtiment. Il est impossible de savoir dans quelle proportion les locaux annexes ont été comptabilisés dans le RGA. Mais une prise en compte de ces locaux annexes à hauteur de 1 % seulement représenterait déjà plus de 200 000 m² d'écart.

Au plan régional, les taux de représentativité de l'enquête ITAVI par rapport aux chiffres régionaux du RGA diffèrent selon les zones. Les zones présentant de mauvais taux sont conformes aux défauts de prospections déjà identifiés, notamment le quart nord-est de la France, et les très bons taux dans le grand ouest, le Centre et Rhône-Alpes confirment les bonnes estimations sur ces grands bassins de production. Les écarts constatés sur Aquitaine, Poitou-Charentes et surtout Midi-Pyrénées, régions pourtant bien couvertes par l'enquête, sont très certainement à rapprocher des effectifs élevés de palmipèdes prêt à gaver dans ces régions, et peut-être d'une part plus importante de volailles commercialisées en circuits courts.

■ 4.2. Comparaison avec le bilan du plan d'aide à la cessation d'activité avicole

Début 2000, un programme d'aide à la cessation d'activité avicole a été lancé par les pouvoirs publics. Sous différentes conditions, les éleveurs qui le souhaitent pouvaient mettre un terme définitif à leur activité avicole en contrepartie d'aides publiques. Pour être éligible au programme, les éleveurs devaient avoir cessé leur activité avant le 30 septembre 2000, mais pouvaient avoir cessé courant 1999.

Même s'il n'y a pas un recouvrement et une durée strictement comparable dans les deux sources d'information, la comparaison des chiffres est intéressante. Le bilan de ce programme d'aide, réalisé par l'OFIVAL, recense 470 000 m² ayant été retiré du parc au niveau national. Les cessations en Bretagne ont atteint près de 276 000 m², en Pays de la Loire 67 000 m², en Rhône-Alpes et dans le Centre 22 000 m²,

en Poitou-Charentes plus de 18 000 m², dans le Nord-Pas-de-Calais près de 12 000 m², en Aquitaine 4 600 m². La comparaison avec les disparitions de bâtiments obtenues par l'enquête ITAVI dans ces différentes régions montre une grande cohérence des résultats compte tenu des écarts attendus du fait que ce plan ne couvrait qu'une partie de l'année 2000 et que toutes les disparitions de bâtiments n'ont pas été nécessairement aidées. Ainsi, sur cinq de ces sept principales régions, les superficies aidées représentent en moyenne entre 60 et 80 % des superficies disparues estimées. Seuls les résultats du Centre et de Poitou-Charentes montrent des chiffres de cessations aidées plus importants que les disparitions estimées par l'enquête (130 à 173 %), cette situation pouvant s'expliquer par des périodes de références qui ne se recouvrent pas strictement mais aussi et surtout par l'existence de cessation aidée d'élevages de reproducteurs sur ces deux régions qui n'apparaissent pas dans notre enquête. Enfin, pour l'Aquitaine les disparitions aidées s'élèvent à 14 % seulement des disparitions estimées, mais le plan s'adressait peu à ce type de région très orientée vers les productions sous label.

Conclusions

Après deux années, l'enquête ITAVI sur le parc de bâtiments a rempli les objectifs visés et a atteint son rythme de croisière.

Elle a d'abord permis de préciser l'importance et la situation du parc de bâtiments, en particulier la répartition entre les différents types de bâtiments et dans les principales régions françaises de production avicole. Les prochaines éditions de l'enquête devront mettre l'accent sur les régions les moins bien couvertes et sur le parc de bâtiments de "canards à rôtir" qui semble le moins bien estimé. La confrontation avec quelques autres sources d'estimation du parc montre que la méthode d'enquête auprès des organisations de production permet d'atteindre une très bonne représentativité.

Elle a également permis de fournir des éléments chiffrés précis sur la dynamique du parc, qui n'existaient plus (ou pas) auprès d'autres sources. Ces indicateurs sont susceptibles de constituer un outil de suivi régulier de l'évolution du parc, le choix d'une méthode d'enquête simple facilitant la production annuelle de ces chiffres.

En terme de perspectives, l'enquête sur le parc 2001, lancé début 2002, s'est enrichie de deux manières. Tout d'abord, le questionnaire contient désormais une question sur les superficies renouvelées en cours d'année. Cette donnée prend de plus en plus d'importance dans un contexte de ralentissement du développement, et devrait permettre, sous réserve d'un taux de réponse suffisant, de mieux connaître l'état du parc en particulier dans les régions à faible développement. Enfin, avec la collaboration du Syndicat National des Accouveurs, l'enquête a été étendue aux bâtiments de reproducteurs pour lesquels un questionnaire spécifique a été réalisé. Cette extension aux reproducteurs contribue ainsi à une connaissance plus complète des superficies de bâtiments consacrée à l'ensemble de la filière chair.

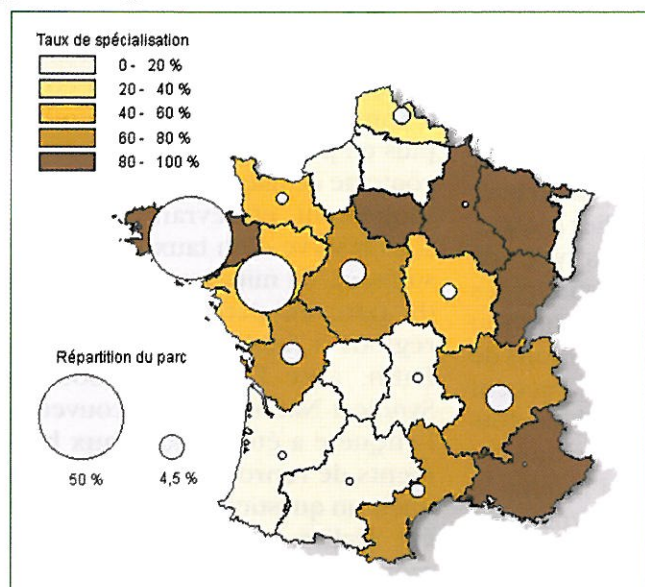
Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des organisations de production qui ont accepté de nous accorder un peu de leur temps pour participer à cette enquête, et qui contribuent, par le soin apporté aux réponses, à la précision des résultats.

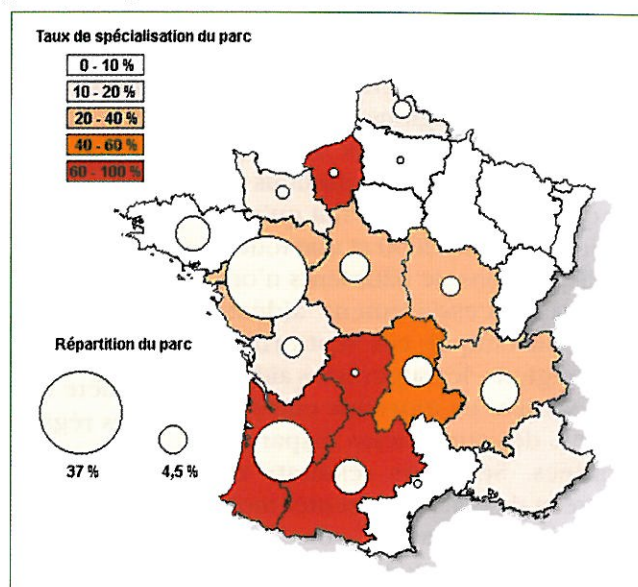
Références bibliographiques

- PRIN S., 2000 - Situation et évolution du parc de bâtiments volailles de chair en 1999 - Tendances des marchés, n°33, 13-17
FABRE J., 1999 - Bâtiments avicoles : Constructions et Aménagements, années 1987 à 1997 - tome 1 et 2, G.I.E. GESCAVOL, 19 et 192p.
SCEES, ITAVI, 1997 - Résultats de l'enquête aviculture de 1994, Les Cahiers Agreste, n°17-18, 102p

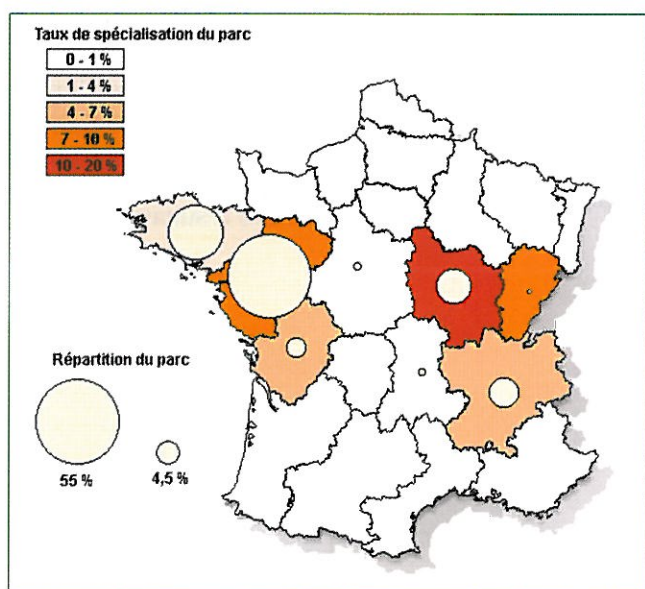
Carte 2 : Répartition du parc de bâtiment "standards et certifiés" et taux de spécialisation des parcs régionaux



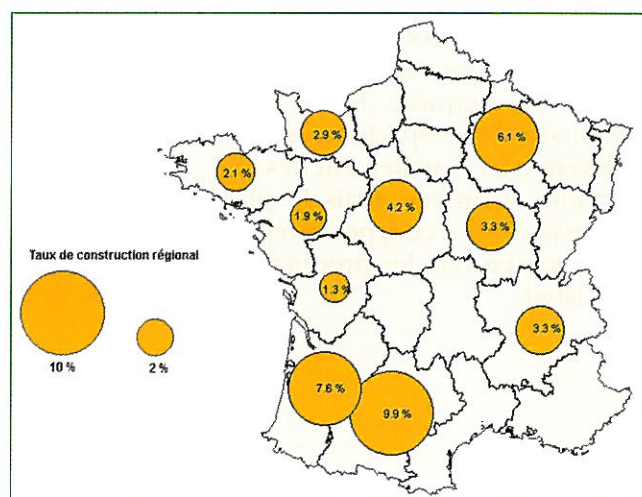
Carte 3 : Répartition du parc de bâtiment "label et biologiques" et taux de spécialisation des parcs régionaux



Carte 4 : Répartition du parc de bâtiment "canards à rôtir" et taux de spécialisation des parcs régionaux



Carte 5 : Taux de construction en 2000



Carte 6 : Taux de disparition en 2000

